

# ***ENTIERS TSC MARIANNE DE GANDON ET MARIANNE DE MULLER***

***Jean GOANVIC***

***" PRÉSENTATION MULTIPLE " DU 6 SEPTEMBRE 2008***

---

Trois entiers timbrés sur commande « utilitaires »

:

Un 12 F "Marianne de Gandon" orange pour demande de garantie d'un réfrigérateur.

MATÉRIEL A ABSORPTION

DE GARANTIE  
CERTIFICAT

NUMÉRO DU RÉFRIGÉRATEUR

Clichy

10972

CARTE POSTALE



FICHE  
DE  
MISE EN SERVICE

(A retourner d'urgence à  
FRIGÉCO-CLICHY)

AVIS IMPORTANT : Cette fiche devra être envoyée à l'adresse indiquée ci-contre dans les 10 jours de la date de la mise en service, sous peine de déchéance de la garantie, telle qu'elle est énoncée dans notre certificat de garantie.

**FRIGÉCO**  
LE RÉFRIGÉRATEUR DE QUALITÉ

Service Garantie

27, ALLÉES GAMBETTA

CLICHY (SEINE)

## CERTIFICAT DE GARANTIE

Dans les conditions normales d'utilisation, nous garantissons le réfrigérateur FRIGECO à absorption contre tout vice de construction ou défaut de matières premières.

Cette garantie s'applique dans les conditions suivantes :

● **GARANTIE DE 5 ANS**

Pendant 5 années à dater de la livraison, nous nous engageons à réparer ou à remplacer, en usine, toute partie du circuit frigorifique reconnue par nous défectueuse.

Pendant toute cette période, les seuls frais à la charge du client seront ceux relatifs à la main-d'œuvre, au déplacement des monteurs, à l'emballage et au transport de l'appareil depuis l'usine.

● **GARANTIE D'UNE ANNÉE**

Pendant l'année qui suit la livraison, nous étendons la garantie telle qu'elle est définie ci-dessus à toutes les autres pièces du réfrigérateur (éléments de carrosserie, thermostat, résistance de chauffage) à l'exclusion des accessoires soumis à une usure normale (bacs, clayettes...).

En aucun cas, nous ne saurions être tenus de remplacer l'armoire complète.

La réparation des pièces ou leur remplacement pendant la période de garantie ne saurait avoir pour effet de prolonger la durée initiale de garantie du matériel. La garantie ne saurait ouvrir droit à indemnité pour quelque cause que ce soit. Elle n'est valable que pour l'acheteur initial et devient nulle en cas de revente.

Cette garantie sera en outre annulée lorsqu'une intervention aura été effectuée par une personne ne dépendant ni de notre Société, ni de nos Distributeurs ; il en sera de même lorsque la plaque portant le numéro d'origine aura été retirée.

### AVIS IMPORTANTS

1. Notre garantie ne saurait couvrir :

— Un usage anormal de l'appareil qui aurait pour conséquence la détérioration de l'émail extérieur ou intérieur de l'armoire, l'accumulation excessive de givre, le bris des accessoires en matière plastique ou en verre.

— Les accidents résultant d'une variation anormale de voltage, d'une température extérieure excessive, d'une accumulation exagérée de denrées dans l'armoire.

2. La présente garantie n'est valable que pour la France continentale et la Corse ; pour les territoires d'outre-mer, les conditions particulières seront définies à l'acheteur par les Distributeurs FRIGECO.

3. La présente garantie n'est valable que si la carte postale ci-jointe, remplie par l'acheteur, est retournée à FRIGECO dans les dix jours qui suivent la date de l'installation.

**A DÉTACHER ET A CONSERVER PAR LE CLIENT**

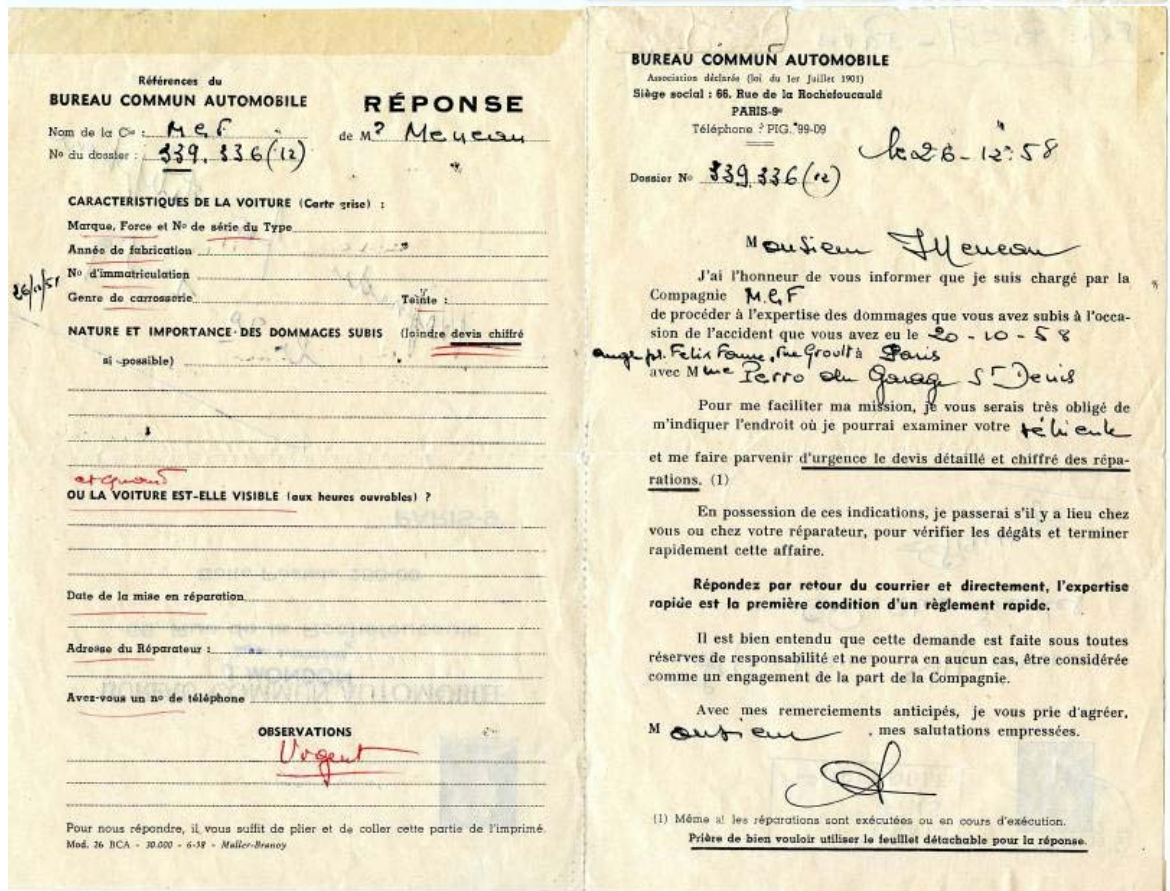
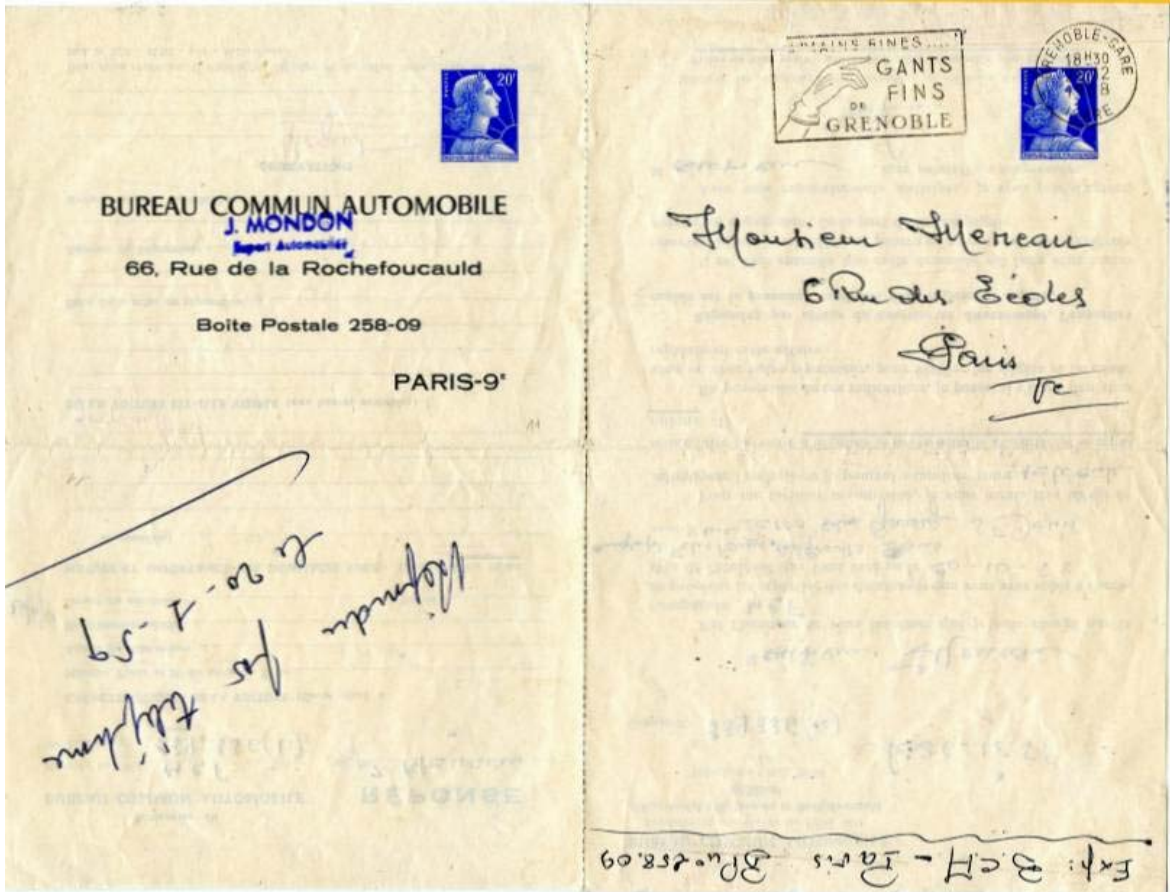
	Date	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <span style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: gray;">10972</span>  <span style="color: red; font-weight: bold;">CIC2</span>                  NUMÉRO DU RÉFRIGÉRATEUR             </div>
	N° incident	<b>A REMPLIR PAR LE CLIENT</b>
	MOTIF	NOM : _____ Prénoms : _____ Profession : _____ Tél. : _____ Rue : _____ N° : _____ Ville : _____ Dépt : _____ <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;">                     Mise en service le : _____                 </div> Signature du Client : _____ Cachet du Concessionnaire : _____

INSPECTION

Réd. 509 B - Impression, 3, Rue Sautter, Font. IX - 62.140

Deux "Marianne de Müller" pour déclaration d'accident de voiture :

- un 20 F+20 F bleu du Bureau Commun Automobile, l'affranchissement envoi et l'affranchissement réponse étant matérialisé par un timbre imprimé sur chaque coupon



- un 25 F rouge de la Fraternelle Automobile, l'affranchissement envoi étant réalisé par une machine à affranchir et l'affranchissement réponse étant matérialisé par un timbre. ».

Mlle Nicole ARNAUD  
137 rue J.B. Charney  
COURBEVOIE (Seine)

== 111 60 == PARIS - XVII ==



*Groupes locales  
100  
137 rue J.B. Charney  
COURBEVOIE (Seine)*

LA FRATERNELLE  
AUTOMOBILE  
- AFEV 1964

Fraternelle Automobile

59, boulevard Pereire, 59  
Paris (17<sup>e</sup>)



FRATERNELLE AUTOMOBILE  
59, boulevard Pereire, 59  
Paris (17<sup>e</sup>)

Société d'Assurances à  
forme Mutuelle régie par le  
décret-loi du 14 Juin 1938  
C. C. P. Paris 1292-64

59, Bd Pereire  
PARIS - XVII<sup>e</sup>

Wagram } 43-51  
43-52  
43-53



F 2

# La Fraternelle Automobile

AL.	157/60	C.T.	600.307 /
Nom et adresse du Sociéténaire : 205 Boulevard N° 42 CY 75 Chassis N° I.376.786		Monsieur Jean LETAILLER 23 rue du Moutier NOISY LE SEC (Seine)	
Nom et adresse du Tiers : vélomoteur		Monsieur Roger BAUDRILLART Gardien de la Paix du 10 <sup>e</sup> PREFECTURE DE POLICE 7 Bd du Palais PARIS	
Date, heure et lieu de l'accident : 2/1/60 à 18 H 40, E.g St Martin sortie Gare de l'Est PARI			

M

Vous avez bien voulu servir de témoin dans l'accident cité en référence. Votre déclaration écrite peut seule nous permettre de régler amiablement le litige entre les deux conducteurs.

Vous nous obligeriez en répondant à notre questionnaire et en y joignant si possible un schéma de l'accident. Toute précision sera utile.

Vous remerciant de votre obligeance, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

LE SERVICE DES ACCIDENTS.

## QUESTIONNAIRE

- 1°) Où vous trouviez-vous au moment de l'accident ? .....
- 2°) Avez-vous vu un signal fait par l'un ou l'autre des conducteurs ? .....
- 3°) L'un des conducteurs ou les deux allaient-ils vite ? .....
- Y avait-il des traces de freinage ? .....
- 4°) L'un des conducteurs ou les deux tenaient-ils leur droite ? .....
- 5°) D'après vous, à qui incombe la responsabilité de cet accident ? Indiquez-le dans la rubrique ci-contre ?

motocycliste

taxi

position de la voiture  
quand nous avons vu  
le motocycliste par terre.

gare  
est.

J. Finard

## RELATION DE L'ACCIDENT

Le 2.1.60, je me trouvais en 2<sup>e</sup> l'accident dans le taxi de Monsieur Jean Letailleur.  
de Faubourg Saint Martin était très encombré, M. Letailleur voulait très lentement s'échapper pour éviter un tomber sur un vélocycle, qui venait certainement tourner à notre gauche, nous étions déjà à quelques mètres de lui.  
Mais je me suis pourtant retournée mais une voiture qui était derrière nous m'empêchait de voir exactement ce qui avait le motocycliste. De toute façon nous n'avons senti aucun choc et l'accident étant glissant, le motocycliste a dérapé à mon avis sans que personne me l'explique. De toute façon, M. Letailleur n'a à mon avis aucune responsabilité dans cet incident. La position de sa voiture prouve que l'impact a été fait par le motocycliste n'aurait pas eu de dérapé.